



ENTREtenir LA RIVIÈRE... *naturellement*

LES BONS GESTES POUR
LES BERGES ET LES COURS D'EAU



DROITS
ET DEVOIRS



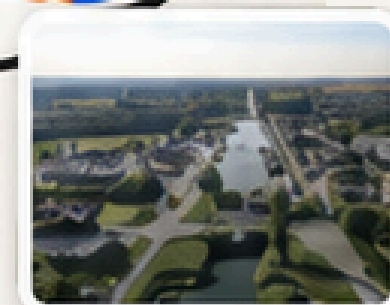
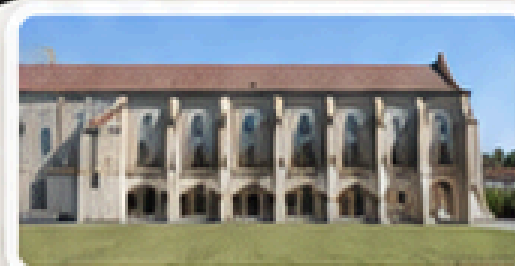
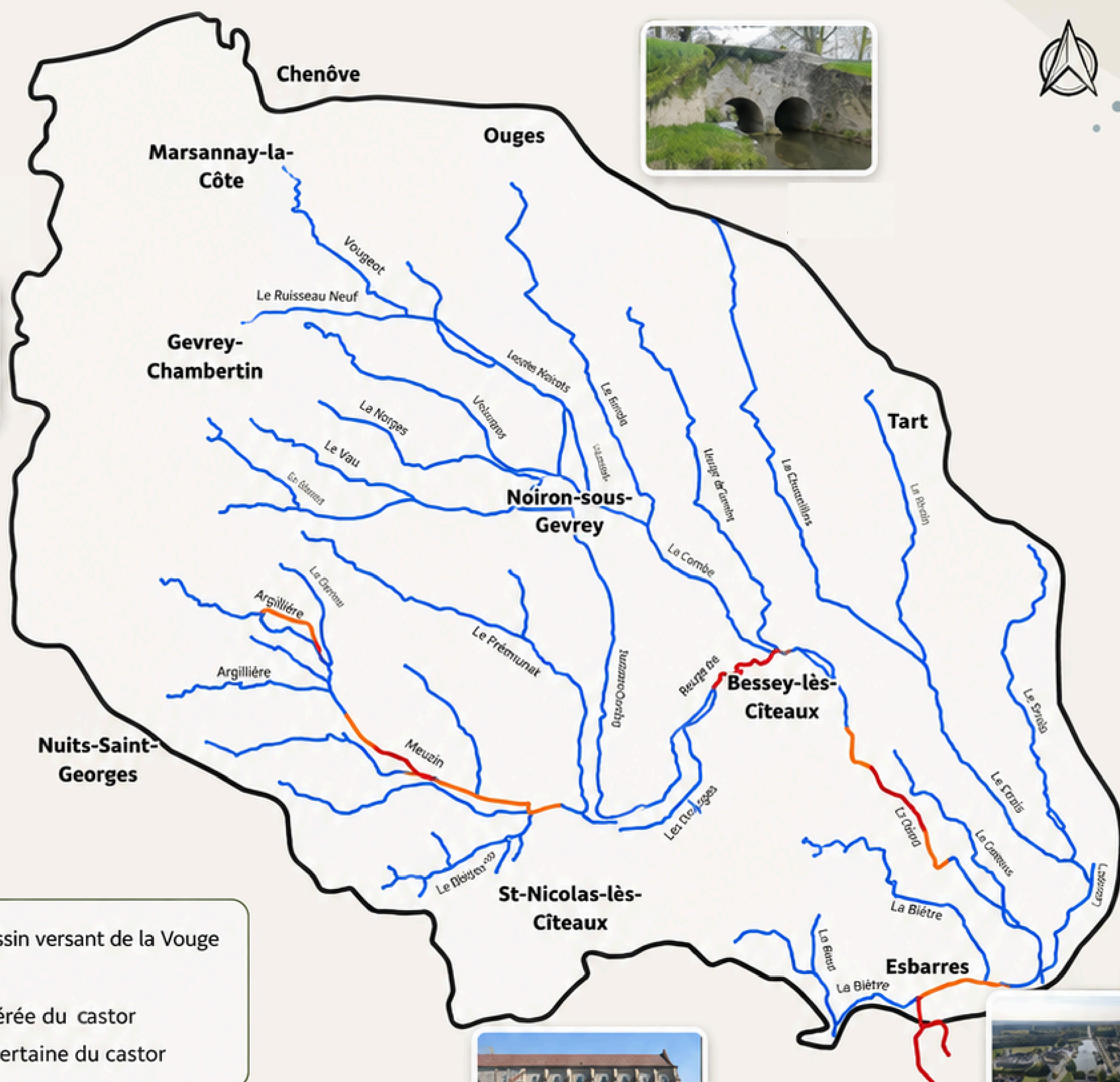
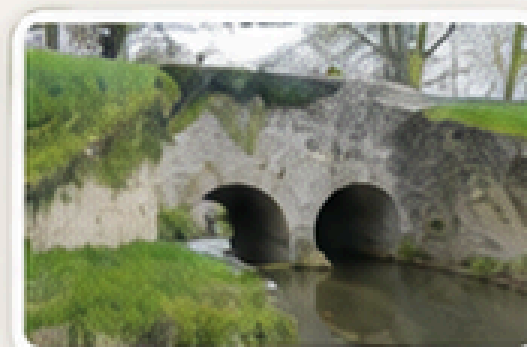
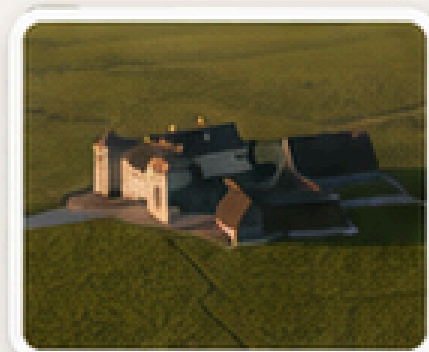
LES BONS
GESTES



PRÉSERVER
LA RIVIÈRE



LES ALLIÉS
NATURELS



UN ENTRETIEN RAISONNÉ pour des rivières vivantes !

AVANT



ENTREtenir la végétation

Élaguer
sans supprimer
la ripisylve



APRÈS



AVANT



ENLEVER les embâcles problématiques

Retirer ce qui gêne
l'écoulement

EX : Pont



APRÈS



AVANT



LIMITER les risques

Couper les arbres
instables ou morts
menaçant
le cours d'eau



APRÈS



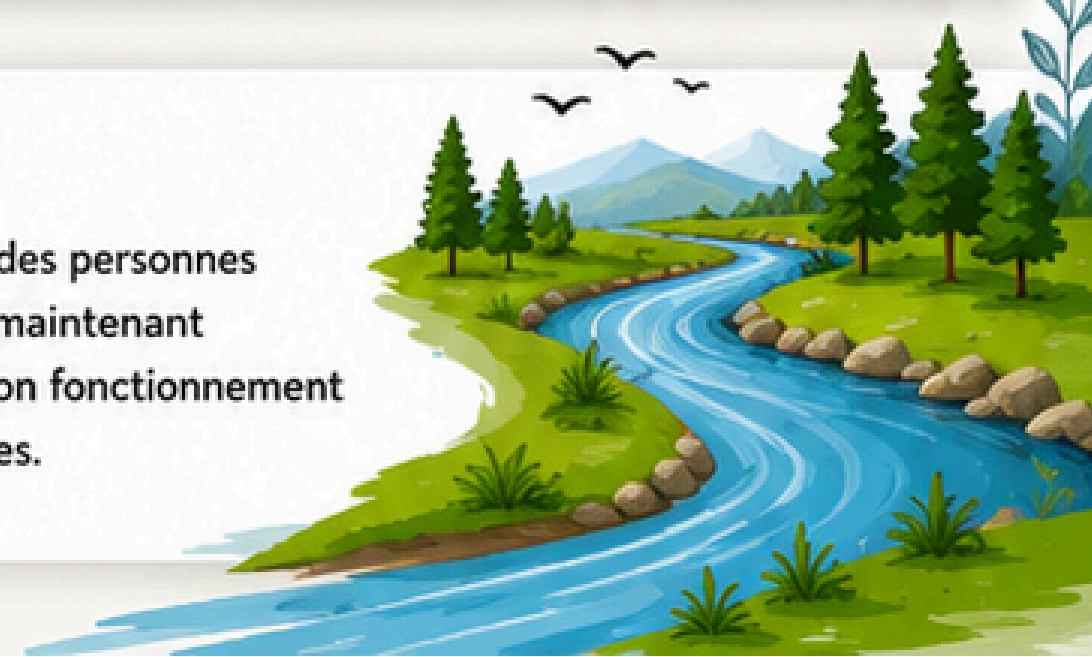
LE SAVIEZ-VOUS ?

La nature n'est pas sale,
c'est l'homme qui l'interprète ainsi.



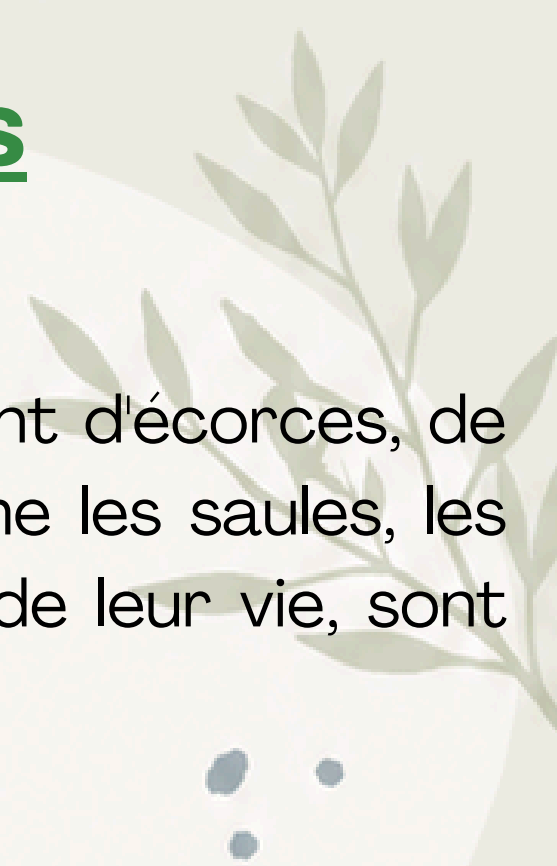
OBJECTIFS

Préserver la sécurité des personnes
et des biens tout en maintenant
la biodiversité et le bon fonctionnement
des milieux aquatiques.





Un Castor, ça mange et ça laisse des traces



Les castors sont herbivores. Leur régime alimentaire est composé principalement d'écorces, de racines, de feuilles, et de jeunes pousses. Ils mangent surtout des arbres comme les saules, les peupliers et les bouleaux. Leurs dents, qui ne cessent de pousser tout au long de leur vie, sont adaptées pour ronger le bois.

Trâce et indice de la présence du Castor d'Europe :



Vouge à Aubigny-en-Plaine



Vouge à Villebichot



Vouge à Villebichot



Vouge à St- Bernard

Le castor dans tout ça !

- Le **castor** d'Europe vit dans les zones humides, comme les rivières et les lacs. Il y aménage des terriers-huttes ou construit de simples huttes en surface, et parfois des barrages. Contrairement à une idée répandue, il n'occupe pas de nombreux terriers comme le ragondin. Il peut toutefois en aménager plusieurs (en moyenne trois à quatre) afin de disposer en permanence d'une entrée sous l'eau.
- Les barrages servent à maintenir un niveau d'eau suffisant, notamment pour garder l'entrée du terrier immergée. Même s'ils sont souvent associés au castor, ils restent assez rares en France, en raison de la forme des cours d'eau et des aménagements réalisés par l'homme. Lorsqu'ils existent, ces barrages créent des zones humides qui accueillent une grande diversité d'espèces animales et végétales.
- Pour se nourrir et se protéger des prédateurs, il recherche des berges en pente douce, qui lui permettent de rejoindre rapidement l'eau, où il se déplace beaucoup plus facilement. À l'inverse, **les ragondins préfèrent les berges raides**, dans lesquelles ils se creusent de nombreux terriers, **qui les déstabilisent**.



- Le castor est un grand rongeur, avec une taille allant de 70 à 100 cm de long, sans compter sa queue. Il pèse entre 15 et 30 kg. Il a un corps trapu et recouvert de poils bruns épais qui le protègent du froid. Sa queue, large et plate, est une caractéristique remarquable. Elle sert non seulement d'outil pour la nage, mais aussi de moyen de communication entre les individus (ils tapent la queue sur l'eau pour signaler un danger).



Action	A REALISER	A EVITER	AVEC AUTORISATION	INTERDIT
Élagage léger de la végétation en berge (fauchage, taille, recépage, mise en têtard)				
Retrait d'embâcles gênant l'écoulement (Prendre contact avec le SBV ou la commune si besoin de conseils)				
Coupe à blanc de la ripisylve (Prendre conatct avec le SBV)				
Curage du lit (Peut être autoriser sous certaines conditions, prendre contact avec le SBV)				
Broyage ou susppression systématique des végétaux (Se limiter à la partie plane du foncier, pas dans le versant du lit du cours d'eau)				
Désherbage chimique				
Entretien des sorties de drains agricoles (intervention douce, débroussaillage localisé, curage sous demande. Prendre contact avec le SBV)		 		
Enlèvement d'arbres morts sans dessouchage (prendre contact avec le SBV)				
Destruction d'un barrage de Castor (Prendre contact avec le SBV)				
Destruction d'une hutte ou terrier hutte de Castor (Prendre contact avec le SBV)				



Pourquoi entretenir les cours d'eau ?

- Les cours d'eau sont des **milieux équilibrés** qui évoluent naturellement au fil des saisons. L'entretien des berges et du lit de la rivière permet de préserver les écoulements, de limiter certains risques et de favoriser la biodiversité.
- Mais **intervenir ne signifie pas tout enlever** : la nature joue elle aussi un rôle essentiel dans l'équilibre de la rivière.



Qu'est-ce que l'entretien d'un cours d'eau ?

Entretenir un cours d'eau consiste à **préserver son bon fonctionnement tout en respectant son équilibre naturel**. Cela implique des interventions légères et raisonnées, comme la gestion ponctuelle des embâcles problématiques, l'entretien de la végétation en berge ou encore la préservation des berges elles-mêmes. Le maintien d'une ripisylve diversifiée est également essentiel pour assurer la stabilité des rives et la richesse écologique du milieu. Il est important de rappeler que le bois mort n'est pas forcément un problème et que la végétation n'est pas un signe de mauvais entretien : au contraire, ils participent souvent au bon fonctionnement du cours d'eau.

Une rivière totalement « propre » est souvent une rivière déséquilibrée qui est source de problèmes plus importants.



Ce que dit la loi :

Selon le **Code de l'environnement** (article L.215-14), le propriétaire riverain est tenu d'assurer l'entretien régulier du cours d'eau afin de **maintenir son bon fonctionnement et son équilibre naturel**. Cet entretien comprend notamment l'enlèvement des embâcles et débris ainsi que l'élagage de la végétation des berges, **sans modifier** le profil du cours d'eau ni son écoulement naturel.



Pourquoi préserver la végétation ?

La végétation n'est pas un décor : c'est une **protection naturelle du cours d'eau**. Elle joue plusieurs rôles essentiels :

- ✓ Elle **maintient** les berges et limite leurs érosions
- ✓ Elle **ralentit** l'eau et limite les crues
- ✓ Elle **rafraîchit** l'eau grâce à l'ombre
- ✓ Elle **accueille** la biodiversité (insectes, poissons, oiseaux...)
- ✓ Elle agit comme un **filtre naturel** des eaux de ruissellement



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une rivière avec de la végétation n'est pas une rivière « mal entretenue » : **c'est une rivière vivante et fonctionnelle.**





**Pour toute interrogation, conseil, demande de renseignement
contacter :**



SBV

*Syndicat du Bassin
versant de la Vouge*

**Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 Avenue de la Gare, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN**

03.80.51.83.23 ou 06.84.56.20.66

bassinvouge@orange.fr ou technicien.sbv@orange.fr

